

de M. Masson tendant à réduire de 500 millions les crédits pour frais de déplacement des compagnies républicaines de sécurité (p. 4078); Chap. 3130 : Amendement de M. Fagon tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les transports de la sûreté nationale (p. 4079); Sa demande de rétablissement des crédits de ce chapitre (p. 4079); Chap. 3150 : Sa demande de rétablissement des crédits pour le matériel de la sûreté nationale (p. 4080); Chap. 3180 : Sa demande de rétablissement des crédits pour le service des transmissions de la sûreté nationale (p. 4080); Chap. 3210 : Sa demande de rétablissement des crédits pour le matériel automobile (p. 4081); Chap. 3290 : Sa demande de rétablissement des crédits pour les travaux neufs de la sûreté nationale (p. 4082); Chap. 4050 : Amendement de M. Mock tendant à reprendre le chiffre du gouvernement pour les œuvres sociales (p. 4082); Chap. 5000 : Sa demande de rétablissement des crédits pour le personnel de la préfecture de la Seine (p. 4083); Chap. 5060 : Amendement de M. Mont tendant à réduire de 1.000 fr. les crédits pour travaux de réparation des édifices culturels des collectivités locales (p. 4096); Chap. 5130 : Amendement de M. Schaff tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour participation aux dépenses de gendarmerie (p. 4097). — Répond à une question : de Mme Rose Guérin relative à l'utilisation des locaux de l'hôtel de ville de Neuilly [16 juin 1950] (p. 4913); — de M. Juge relative à la fermeture du centre de formation professionnelle accélérée de Montauban [16 juin 1950] (p. 4913). — Donne sa démission de Secrétaire d'Etat à l'Intérieur [29 juin 1950] (p. 5278). = S'excuse de son absence [21 juillet 1950] (p. 5710), [7 février 1951] (p. 861). = Obtient des congés [21 juillet 1950] (p. 5710), [7 février 1951] (p. 861).

CONDAT (M. Georges), Député du Niger.

Son élection est validée [30 juillet 1949] (p. 5565). = Est nommé membre : de la Commission de la production industrielle [18 janvier 1949] (p. 34); de la Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions [18 janvier 1949] (p. 34); de la Commission de l'éducation nationale [25 janvier 1949] (p. 106),

[17 janvier 1950] (p. 299), [23 janvier 1951] (p. 347).

Interventions :

Est désigné Secrétaire d'âge [11 janvier 1949] (p. 1). — Prend part à la discussion des conclusions du rapport sur les opérations électorales du Niger : Discussion générale (Ses observations sur les élections) [30 juillet 1949] (p. 5565).

CORDONNIER (M. Denis), Député du Nord (2^e circonscription).

Son élection est validée [29 novembre 1946] (p. 39) = Est nommé membre : de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique [17 décembre 1946] (p. 102), [26 janvier 1947] (p. 194), [18 janvier 1949] (p. 34), [17 janvier 1950] (p. 300), [23 janvier 1951] (p. 347) ; de la Commission de l'Intérieur [21 décembre 1946] (p. 202), [16 décembre 1947] (p. 5757), [26 janvier 1948] (p. 194), [18 janvier 1949] (p. 34), [17 janvier 1950] (p. 300), [23 janvier 1951] (p. 348) ; Est élu Président de cette Commission [J. O. du 29 janvier 1948] (p. 964), [J. O. du 20 janvier 1949] (p. 782), [J. O. du 19 janvier 1950] (p. 717), [J. O. du 25 janvier 1951] (p. 882).

Dépôts :

Le 6 février 1947, une proposition de loi tendant à assurer un minimum vital à tous les aveugles et grands infirmes quelle que soit l'origine de leur infirmité, n° 479. — Le 27 février 1947, un rapport au nom de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique sur le projet de loi relatif à l'organisation et au fonctionnement de la lutte contre les maladies vénériennes, n° 746. — Le 14 mars 1947, une proposition de loi tendant à appliquer obligatoirement aux retraités des départements, communes et établissements dépendant de ces collectivités les dispositions actuellement en vigueur pour les retraités de l'Etat, n° 942. — Le 27 mars 1948, un rapport au nom de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique sur la proposition de loi de